



VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE

VLB

INFO

TBL

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION ■ MUNICIPAL NEWS BULLETIN

Profitez des couleurs de l'automne!

Photo : Daphné Caron et Nicolas Gauthier

AUTOMNE 2024
Vol. 10 - N° 1B
lacbrome.ca & /vlbtbl



MOT DU MAIRE

NOTRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE MENÉE À SON TERME!

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Si vous ne le saviez pas déjà, c'est avec plaisir que je vous informe que la Ville de Lac-Brome a maintenant adopté son nouveau plan stratégique. Ce document, nous l'avons bâti ensemble, au fil de nombreuses consultations tenues depuis 18 mois. Ayant maintenant obtenu l'aval du Conseil, le plan stratégique servira de guide pour la prise des décisions des cinq prochaines années.

Si on devait résumer l'exercice en une seule phrase, elle se lirait comme suit : mettre l'accent sur la préservation de notre qualité de vie tout en assurant un développement harmonieux de notre territoire. Merci encore pour votre participation active dans ce processus. Nous y revenons plus loin, mais je vous invite maintenant à le consulter et à vous l'approprier.

Dans un autre ordre d'idées, ces derniers mois, nous avons malheureusement constaté une augmentation des actes de vandalisme envers certaines de nos infrastructures publiques. Ces gestes, en plus de coûter cher à réparer, vont à l'encontre des valeurs de respect et de fierté que nous partageons pour notre belle ville.

Je veux être clair : ces comportements ne seront pas tolérés. Outre les efforts de la Ville pour prévenir ce genre de méfaits, je vous encourage à rester vigilants, à signaler tout acte suspect aux autorités et à parler à vos enfants des conséquences du vandalisme. Ensemble, veillons à prévenir ces actes et à maintenir un environnement agréable et sécuritaire pour tous.

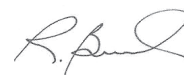
Toujours dans le domaine de la sécurité publique, la Ville de Lac-Brome accueillait au cours des dernières semaines un nouveau directeur du Service de sécurité publique et incendie en la personne de Kevin Robinson. Je vous invite à découvrir ce nouvel employé en lisant le texte qui lui est consacré dans ce numéro, tout en lui souhaitant la meilleure des chances dans son nouveau poste!

En terminant, j'ai assisté récemment à la soirée rendant hommage aux bénévoles de Lac-Brome. Je profite de cette tribune pour à nouveau célébrer et honorer leur engagement, leur dévouement et leur générosité. Leur grande contribution a un impact direct sur notre communauté. D'ailleurs, l'un des objectifs de notre plan stratégique est de soutenir et encourager les actions bénévoles.

Au nom de mes collègues élus, merci à nos bénévoles pour tout ce que vous faites! ■



VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE



Richard Burcombe
Maire, Ville de Lac-Brome

Ville de Lac-Brome



Plan stratégique 2024-2028

PLAN STRATÉGIQUE 2024-2028 : LAC-BROME TOURNÉE VERS L'AVENIR

C'est avec un grand sentiment de fierté que la Ville de Lac-Brome adoptait, à la séance de septembre, son plan stratégique 2024-2028, un document essentiel qui définit les priorités des cinq prochaines années. Ce plan, élaboré grâce à une vaste consultation, vise à répondre aux défis actuels tout en se préparant pour les enjeux du futur.

Une démarche participative

Il faut remonter au printemps 2023 pour trouver le point de départ de la démarche. La Ville donnait alors le coup d'envoi à un processus rigoureux, incluant des consultations publiques, des ateliers de travail et des sondages, impliquant plus de 1 500 citoyens, élus et partenaires. Ces efforts ont permis de cerner les principaux enjeux et de formuler des objectifs ambitieux, mais réalisables, pour les années futures.

Les priorités stratégiques

Le plan stratégique s'articule autour de ces cinq grandes orientations :

- Des services aux citoyens respectant la diversité tout en favorisant l'inclusion et le sentiment d'appartenance
- Une ville dynamique, des offres commerciales, culturelles et touristiques diversifiées et attractives
- Un développement harmonieux du territoire en tenant compte des besoins de la population, de la personnalité et de l'histoire de la ville
- Des mesures favorisant la transition écologique et la protection de la biodiversité
- Une gestion moderne et une collaboration accrue avec l'ensemble des parties prenantes et des partenaires de la Ville

Objectifs et plan d'action

Le plan stratégique est structuré autour de 23 objectifs précis pour chaque domaine d'intervention. Chacun de ces objectifs se décline en initiatives stratégiques, pour lesquelles un échéancier de réalisation a été déterminé.

Une vision pour l'avenir

La vision de Lac-Brome pour les cinq prochaines années est celle d'une ville inclusive, où la nature et le patrimoine sont préservés, et où le développement se fait de manière durable et réfléchi. Le conseil municipal et l'administration s'engagent à suivre les progrès de ce plan et s'il y a lieu, à ajuster les actions en fonction des besoins de la communauté.

La nouvelle mouture du plan stratégique peut être consultée **sur le site de la Ville**. Il demeure un guide essentiel pour l'avenir de notre ville. Grâce à des actions concrètes, il permettra de construire une communauté plus forte et plus durable. ■

BIENVENUE À NOTRE NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE!



Kevin Robinson, le nouveau directeur du Service de sécurité publique et incendie de Lac-Brome, entré en poste en mai dernier.

La Ville de Lac-Brome est ravie d'accueillir dans ses rangs monsieur Kevin Robinson à titre de directeur du Service de sécurité publique et incendie. Fort d'une expérience diversifiée dans le monde municipal aussi bien que fédéral, l'homme originaire de Hudson possède plus de 25 ans d'expérience en sécurité publique et en prévention des incendies.

C'est en 2005, après plusieurs années passées en Nouvelle-Écosse, où il a travaillé comme militaire pour la Marine canadienne et comme pompier volontaire, que monsieur Robinson se réinstalle pour de bon dans sa province natale, au village de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Désireux de s'impliquer dans sa communauté tout en poursuivant parallèlement sa carrière de militaire, il se joint à l'équipe de pompiers sur appel.

Deux ans plus tard, il est promu directeur à temps partiel du service incendie du village. Constatant alors certaines lacunes sur les plans administratif et logistique, il décide de restructurer les façons de faire à l'interne. De la documentation au suivi des dossiers en passant par la préparation budgétaire et les directives opérationnelles, monsieur Robinson a su amener un vent de renouveau au service en misant sur la rigueur administrative.

Puis, entre 2012 et 2018, il est embauché au fédéral comme coordinateur de la sécurité ministérielle et des préparatifs d'urgence. Dans le cadre de ses fonctions, il a été appelé à participer à des opérations de soutien diverses, notamment lors de la tragédie de Lac-Mégantic. C'est finalement en 2020 qu'il complètera sa technique en prévention des incendies, formation qu'il avait dû mettre sur la glace lors de son entrée en poste à la fonction publique.

À présent, il dirige une équipe de plus de 60 personnes à Lac-Brome, incluant une trentaine de pompiers, une trentaine de premiers répondants et la patrouille nautique. « On travaille sur de beaux dossiers. Je pense notamment au nouveau camion en commande, un véhicule à la fine pointe entièrement sur mesure. Dans le contexte des changements climatiques, il faut s'outiller avec les meilleures technologies afin d'être bien préparés, car de nombreux défis nous attendent. C'est dans ce sens que je compte orienter mon travail pour les prochaines années. »

Dans sa vie personnelle, monsieur Robinson est un passionné de photographie et de moto qui se sent privilégié de pouvoir vivre et travailler dans un milieu bilingue. En somme, son amour indéfectible pour son métier, son bagage riche et ses connaissances pointues constitueront des atouts majeurs pour assurer la sécurité des citoyens à Lac-Brome et continuer à améliorer les services municipaux en prévention des incendies.

La plus cordiale des bienvenues au nouveau directeur! ■

VANDALISME :

UNE OMBRE SUR NOTRE BELLE COMMUNAUTÉ

Plus tôt cet été, d'importants actes de vandalisme ont été observés sur diverses installations de la Ville (voir l'encadré), notamment sur les toiles d'ombre se trouvant près des terrains de pickleball, sur les œuvres éphémères et sur du mobilier urbain. Des comportements, il va sans dire, que la Ville dénonce vivement.

Le vandalisme des infrastructures municipales est un problème sérieux qui affecte à la fois la sécurité, la qualité de vie et les finances de la communauté. Lorsque des équipements publics sont abîmés, cela entraîne des conséquences à court et à long terme. Ces dégâts forcent la Ville à investir des ressources supplémentaires en temps et en dollars pour réparer ou remplacer les biens endommagés, des fonds qui auraient pu être utilisés pour améliorer d'autres services communautaires. Ces réparations entraînent des coûts imprévus. Dans le cas des actes survenus cet été, les dommages se chiffrent d'ailleurs à plusieurs milliers de dollars.

Le vandalisme ne compromet pas seulement l'esthétique de la ville, mais il affecte aussi la sécurité de tous les citoyens. Par exemple, un terrain de jeu endommagé peut poser des risques pour les enfants. En bref, ces actes malveillants ont un effet sur notre cadre de vie.

Face à cette situation, plusieurs solutions peuvent être envisagées. La prévention par l'éducation et la sensibilisation est une première étape cruciale. Les campagnes visant à informer les jeunes et la population en général sur les conséquences du vandalisme peuvent contribuer à réduire ces comportements nuisibles. C'est pourquoi nous avons cru bon aborder ce sujet avec nos lecteurs et nos lectrices dans le présent numéro. En parallèle, la Ville possède déjà des caméras de surveillance dans les zones à risque et continuera d'en déployer d'autres à moyen terme.

En fin de compte, protéger nos infrastructures municipales est l'affaire de tous. En tant que citoyens, nous avons la responsabilité de veiller sur les biens publics et de signaler toute activité suspecte afin de préserver la beauté, la sécurité et la fonctionnalité de nos espaces collectifs. ■

VOICI UN SOMMAIRE DES ACTES DE VANDALISME CONSTATÉS CET ÉTÉ PAR LA VILLE DE LAC-BROME :

Parc des Lions

Lors de la première longue fin de semaine de l'été, après la St-Jean-Baptiste, des dommages ont été observés sur l'une des nouvelles toiles d'ombre installées quelques mois plus tôt, à l'automne 2023. La structure en acier était endommagée (les soutiens sont maintenant courbés et certaines pièces doivent être remplacées) et la toile d'ombre est maintenant déformée. Dans les semaines suivantes, ce sont quatre autres toiles d'ombres, sur un total de huit, qui ont été endommagées de façon semblable. Le coût des dommages pourrait grimper à plus de 5000 \$ par structure endommagée.

Une enseigne du même parc a également été endommagée. Des graffitis ont été faits sur le bâtiment des toilettes, à proximité du terrain de balle.

Parc Coldbrook

Un total de sept œuvres faisant partie du concours d'art public Monsieur Lachaise ont été brisées.

Centre communautaire Ovide-Dagenais à Foster

Des graffitis ont été peints sur le mur du bâtiment.

Parc Call's Mills

La nouvelle enseigne donnant les informations sur le parc Call's Mills est couverte de peinture noire, rendant illisibles les informations.

Ci-dessous, à gauche :

Le bloc sanitaire du parc des Lions a été couvert de graffitis.

À droite :

L'une des toiles d'ombre du parc des Lions a été sérieusement endommagée cet été.



PROLONGEMENT DE LA CAMPAGNARDE : PÉDALEZ EN PLEINE NATURE À LAC-BROME!



La Ville de Lac-Brome a célébré en juin dernier l'inauguration du prolongement de la piste cyclable La Campagnarde sur son territoire. Cette dernière a vu son tracé s'étendre de 12,6 kilomètres, reliant désormais Lac-Brome au réseau cyclable de 97 kilomètres qui sillonnent la région, ainsi qu'aux routes vertes 1 et 4, entre autres choses.

Conçue et réalisée en collaboration avec la Corporation d'aménagement récréotouristique de la Haute-Yamaska (CARTHY), cette initiative a pu voir le jour grâce à une subvention de Tourisme Cantons-de-l'Est et au soutien financier des municipalités concernées, dont Waterloo et Shefford. Pour sa part, la Ville de Lac-Brome, qui planche sur ce projet depuis 2018, a investi au total 2 millions de dollars pour rendre ce sentier accessible aux cyclistes.

En effet, le tronçon qui a fait l'objet du prolongement était un tracé existant, soit une ancienne emprise ferroviaire privée sur laquelle circulent des motoneiges en hiver; elle n'était donc pas spécialement aménagée pour y rouler à vélo durant la saison estivale. Ce projet ambitieux a nécessité des opérations de défrichage et d'élargissement de la voie afin qu'elle respecte les normes réglementaires. Il fallait aussi en préserver les qualités naturelles qui en font à présent un joyau de la région.

« Ce qui distingue La Campagnarde du reste du réseau, explique Annie Turcot, directrice générale de la CARTHY, c'est notamment que son trajet se trouve en pleine forêt, loin de la circulation automobile. Cela rend la piste d'autant plus attrayante, puisqu'elle est non seulement de toute beauté, mais aussi très sécuritaire. Et avec un maximum de deux pour cent de pente d'un bout à l'autre, elle est accessible aux cyclistes de tous les niveaux. Bref, c'est vraiment la voie cyclable idéale pour les familles et les amoureux de la nature! »

En définitive, l'inauguration de cette nouvelle portion de La Campagnarde a été un moment de grande fierté pour les MRC de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi, ainsi que pour les responsables municipaux de Lac-Brome. Le maire, Richard Burcombe, est ravi de pouvoir déjà constater les retombées bénéfiques de cette initiative à la fois pour les cyclistes et pour l'économie locale. « Avec cet ajout de 12 kilomètres de piste, Lac-Brome renforce une fois de plus sa position en tant que destination de plein air et de villégiature incontournable au Québec, souligne-t-il. Ce projet témoigne de notre engagement à promouvoir un mode de vie actif et à soutenir le développement touristique de notre magnifique région. »

Chères lectrices et chers lecteurs, c'est le moment d'enfourcher votre vélo et d'aller l'essayer! ■

LA LUTTE AUX ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : UN COMBAT ESSENTIEL



1. Roseau commun
2. Renouée du Japon
3. Berce du Caucase
4. Herbe à puce



Les espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) sont des plantes introduites en dehors de leur habitat naturel. Capables de coloniser rapidement les sites où elles s'installent, elles forment des populations dominantes, ce qui menace gravement la biodiversité, perturbe les fonctions écologiques essentielles, impacte l'économie et peut poser des risques pour la santé publique.

À Lac-Brome, 17 espèces végétales exotiques envahissantes (dont deux aquatiques et le reste terrestre) ont été identifiées sur 278 sites. Parmi elles, certaines sont particulièrement dominantes, telles que la renouée du Japon et le roseau commun. Leur étonnante capacité d'adaptation rend leur contrôle très difficile et leur éradication presque impossible. Les experts recommandent de prioriser les petites colonies, plus faciles à éliminer, ainsi que celles qui représentent un danger pour la sécurité publique ou une menace pour les services écologiques. Les services écologiques sont définis par les avantages qu'apporte la nature aux humains. Pour les milieux humides, par exemple, les services écologiques correspondent à la prévention des inondations, la filtration de l'eau, l'habitat pour la faune, etc.

Une approche ciblée pour un contrôle efficace

Avant toute intervention, chaque colonie doit être soigneusement étudiée afin de concevoir un plan d'aménagement adapté. Il est important de noter que plusieurs EVEE réagissent aux tentatives de contrôle par une croissance accélérée. Ainsi, des mesures mal planifiées peuvent avoir l'effet inverse de celui souhaité.

En 2022, un premier inventaire visant à caractériser les colonies d'EVEE terrestres présentes sur le territoire a été réalisé. Cet été, une mise à jour de ces données a été faite afin de prioriser les colonies à contrôler et pour planifier des actions durables et résilientes.

La Ville de Lac-Brome prend très au sérieux la menace posée par les espèces exotiques envahissantes et s'engage à investir du temps

et des ressources financières dans leur lutte au cours des prochaines années. Cependant, il est essentiel de comprendre que ce combat est de longue haleine et nécessite une préparation minutieuse et continue.

Actions déjà réalisées en 2024

- Caractérisation des EVEE sur tous les terrains municipaux
- Arrachage de l'herbe à puce à la plage Douglass
- Fauchage de l'herbe à poux le long des routes
- Arrachage de la berce du Caucase, notamment grâce aux signalements des citoyens. Merci à tous ceux qui ont participé! Il sera bientôt possible de continuer à signaler la présence de plantes via un formulaire web.

Prochaine action : octobre 2024

Des travaux de contrôle de la renouée du Japon auront lieu le long du sentier féérique, près du poste électrique d'Hydro-Québec. Cette intervention en deux phases commencera par le fauchage, le nivellement du sol et l'installation de toiles géotextiles. En 2025, des aménagements seront réalisés pour camoufler ces toiles, qui devront rester en place pendant 10 ans.

Que faire si vous suspectez la présence d'EVEE ?

Si vous pensez avoir identifié une espèce exotique envahissante sur votre propriété, nous vous encourageons à consulter nos dépliants **en cliquant ici** pour confirmer votre identification et découvrir les méthodes de contrôle adaptées. Vous pouvez également utiliser **l'outil Sentinelle du gouvernement du Québec**.

Enfin, nous vous rappelons que la Ville de Lac-Brome dispose d'une réglementation obligeant les citoyens à prendre des mesures pour éliminer les EVEE sur leurs terrains. Il est toujours plus facile de gérer une petite colonie nouvellement installée qu'une infestation de longue date. Il vous est donc conseillé d'agir rapidement! ■

LANCEMENT DU SERVICE 311



La Ville de Lac-Brome est fière d'annoncer le lancement du service 311, en partenariat avec son fournisseur CITAM, avec qui elle collabore déjà pour son service d'alertes de masse et de prise en charge des appels en dehors des heures de bureau. Ce service vise à simplifier et à améliorer l'accès aux services municipaux pour les citoyens.

En composant le 311 lorsque vous vous trouvez sur le territoire de Lac-Brome, vous pourrez obtenir rapidement des renseignements, signaler des problèmes ou demander des services liés à la municipalité. Accessible 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, ce nouveau numéro est votre porte d'entrée vers les services municipaux. À noter que le 450

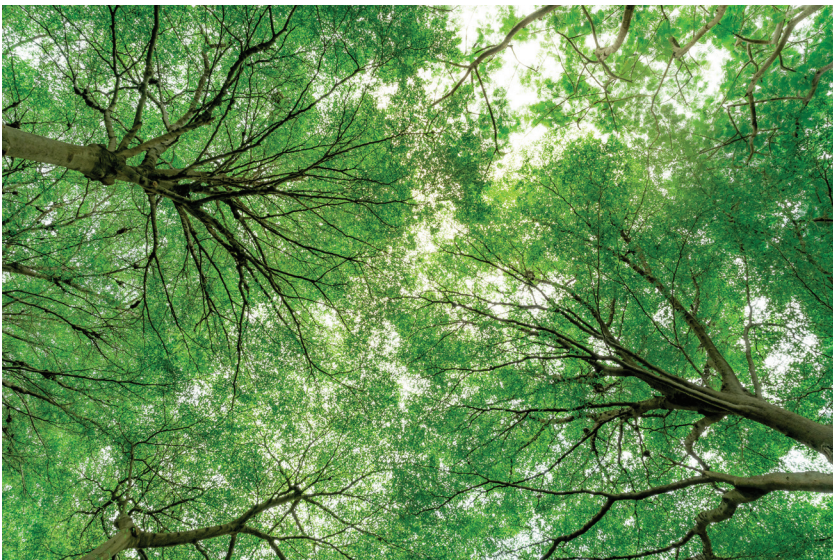
243-6111 peut toujours être utilisé pour contacter la Ville, et ce, en tout temps.

Important!

Vous devez toujours composer le 911 dans les cas suivants :

- une situation d'urgence est en cours
- vous avez été victime d'un crime
- la vie de quelqu'un est en danger
- pour signaler un incendie
- une intervention rapide de la police, des pompiers ou du service ambulancier est requise ■

AVANT D'ABATTRE UN ARBRE, FAITES VOS VÉRIFICATIONS!



Il est essentiel de respecter les règles concernant l'abattage d'arbres. Après tout, nos milieux naturels contribuent grandement au charme de notre localité! Les arbres jouent un rôle crucial dans la préservation de notre environnement en fournissant de l'ombre, en améliorant la qualité de l'air, en prévenant l'érosion des sols et en offrant un habitat à la faune locale.

Ainsi, abattre un arbre ou un arbuste est strictement interdit, sauf dans certains cas :

- si l'arbre est mort ou malade
- s'il représente un danger pour la sécurité
- s'il nuit à la croissance des arbres voisins
- s'il cause des dommages à la propriété
- s'il doit être enlevé pour des travaux publics ou de construction

Contactez le Service d'urbanisme en transmettant des photos de l'arbre à abattre afin de vous assurer que les travaux sont autorisés.

Ces règles assurent un équilibre entre le développement de la communauté et la préservation de notre patrimoine, tout en garantissant la sécurité et le bien-être de tous. ■